

Paris, le 23 juin 2011

Le groupe du RDSE obtient la création d'une mission commune d'information sur « les conséquences pour les collectivités territoriales, l'Etat et les entreprises de la suppression de la taxe professionnelle ».

Le groupe du **Rassemblement démocratique et social européen** (RDSE) a obtenu la création d'une mission commune d'information sur « *les conséquences pour les collectivités territoriales, l'Etat et les entreprises de la suppression de la taxe professionnelle* ».

La Conférence des Présidents du mardi 21 juin 2011 a pris acte de cette demande exprimée par le Président du groupe RDSE, **Yvon COLLIN**, en application de l'article 6 bis du règlement du Sénat.

Cette mission d'information comprendra **19 membres** qui seront connus mardi 28 juin à 18 h et sa première réunion constitutive se tiendra la semaine suivante (5 ou 6 juillet). La **fonction de président ou de rapporteur** de cette mission commune d'information reviendra à un membre du RDSE.